Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 12

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIIIme ANNÉE. N° 12. 1er OCTOBRE 1934.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.*

Le ***Bulletin pédagogique*** *et le* ***Faisceau mutualiste*** *paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du* ***Bulletin*** *et 5 du* ***Faisceau.***

SOMMAIRE. — *Partie officielle. — Partie non officielle : « Mes lectures ». — Sur la route d'Estavayer... — L'âme de nos petits. — En marge des centres d'intérêt. — Une conférence des maîtres secondaires. — Nécrologie. — Avis. — Œuvres de jeunesse. — Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

1. Après le cours d'Estavayer-le-Lac.

Le cours d'Estavayer a été un plein succès.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les meilleurs à tous ceux qui ont contribué à sa réussite.

Notre gratitude émue va aux conférenciers éminents qui ont enthousiasmé leurs auditrices pour le programme chrétien de l'école et de la vie : S. Exc. Mgr Besson, MM. les professeurs Dévaud et de Reynold, M. le chanoine Bovet, M. l'abbé André Savoy, Mlle Dupraz, docteur ès lettres.

Elle va aussi à toutes les participantes, religieuses et laïques, qui ont pris part avec joie et entrain aux diverses manifestations d'un programme assez chargé.

Elle s'adresse également à ceux et à celles qui ont si bien tout aménagé, pour qu'une atmosphère de gaieté, d'idéalisme et d'enthousiasme règne durant ces journées.

Puisse « l'esprit d'Estavayer » rayonner dans nos écoles pour le plus grand bien de notre jeunesse et de notre peuple !

2. De beaux gestes de solidarité.

La pénurie des places se fait malheureusement aussi sentir dans l'enseignement primaire ; elle nous préoccupe vivement.

A l'heure actuelle, une vingtaine d'instituteurs attendent des postes.

Plusieurs maîtres et maîtresses, ayant été informés de cette situation, se sont décidés à renoncer à leur poste qu'ils occupaient encore très dignement afin de permettre à de jeunes collègues d'être placés.

Nous tenons à dire à ces vétérans de l'enseignement combien nous avons été touchés de leur détermination ; leur geste montre que la solidarité n'est pas un vain mot dans notre corps enseignant.

Nous les remercions de tout cœur au nom de leurs collègues ; nous prions Dieu de bénir leur retraite et nous espérons qu'ils continueront à porter à la cause de l'instruction populaire, qu'ils ont servie avec tant de dévouement et de mérites, l'intérêt dont elle est digne.

3. Utilisation des fruits du verger.

La récolte des fruits est très belle cette année. Nous serions heureux si les enfants des écoles situées dans les régions où les fruits sont abondants songeaient à leurs camarades des régions montagneuses et leur envoyaient quelques corbeilles de fruits : ce geste de solidarité chrétienne serait réconfortant à tous points de vue. Il serait également désirable que l'on instruise les élèves sur l'utilisation la meilleure des produits du verger ; ceci serait profitable, soit à l'alimentation et à la santé populaire, soit à l'économie nationale. Nous prions le corps enseignant de réserver, à cet effet, dans le courant de l'automne, quelques heures pour l'étude pratique de l'amélioration des vergers et une utilisation mieux comprise des fruits. Des instructions et des démonstrations pourront aussi être données aux cours complémentaires et aux cours ménagers.

4. Franchise de port.

La Direction des postes nous informe que les enveloppes remises aux instituteurs pour les envois concernant la statistique scolaire doivent désormais être munies de l'adresse imprimée de l'autorité ou de l'office destinataire. Si cette condition n'est pas remplie, les envois seront, à l'avenir, rendus à l'expéditeur pour être affranchis, ou, si la restitution n'est pas possible, taxés et traités comme les envois pour lesquels l'usage non autorisé de la franchise de port est présumé.

Nous prions les intéressés de se conformer, dans leur propre intérêt, à cette décision. Le Dépôt central du matériel scolaire met, dès ce jour, à la disposition des écoles des enveloppes portant les adresses imprimées de l'inspectorat scolaire ou de la préfecture. Ces enveloppes remplacent celles en usage jusqu'ici.

PARTIE NON OFFICIELLE

« MES LECTURES »

Mes lectures... Voilà le livre de français que notre cours supérieur étrennera à la rentrée des classes. Depuis longtemps attendu par maîtres et maîtresses, il répond enfin : Me voici ! Vous ne me connaissez pas ?

Je suis le frère de *Kikeriki.* Ne m'accueillerez-vous pas avec autant d'enthousiasme que mon aîné ?

Dans votre sourire, je devine un doute, une pointe d'ironie...

Eh quoi ! ma jeunesse, mes illusions (les jeunes n'en sont-ils pas bourrés ?), mes idées toutes neuves vous font hausser les épaules ! Oh ! je le vois bien, chers éducateurs, vous me croyez incapable de faire mieux que mon ancien, de captiver le cœur et l'intelligence de vos petits écoliers. Eh bien, mettons-nous à l'œuvre et vous reconnaîtrez qu' « aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années ».

En effet, *Mes lectures* est de la même famille que *Kikeriki*, autant par la richesse de son contenu que par le bon goût et l'abondance de ses illustrations.

« L'école doit se mettre au service de la vie. » Or, les besoins de nos jeunes ne sont plus les mêmes que ceux de nos devanciers. L'ancien manuel de lecture, excellent peut-être en son temps, ne répondait plus aux nécessités de l'heure présente. C'est pourquoi, il y a quelques mois, une commission, présidée par M. Firmin Barbey, chef de service, et composée de MM. Overney, Barbey, Both, professeurs à Hauterive, et Maillard, inspecteur scolaire à Bulle, s'est mise au travail afin de nous donner un « livre de lecture » et non plus une encyclopédie. Ils y ont parfaitement réussi.

Mes lectures, ne l'oublions pas, s'adresse à des élèves du cours supérieur qui possèdent le mécanisme de la lecture. Le but d'une leçon n'est plus d'apprendre à lire, mais bien de développer harmonieusement les facultés de nos jeunes en leur ouvrant les horizons les plus variés. L'élève doit lire son chapitre à basse voix et en dégager les idées maîtresses. Dans la deuxième partie de la leçon seulement, le maître intervient. Il constate, par quelques questions, si le tout